

34941

PC C

Casablanca, le 27/02/20

Devis N° VDE200016

Le présent devis couvre la période du 01/01/20 au 30/06/20

Je soussignée Docteur Dina SELASSI, médecin d'Anaïs, atteste que la prise en charge spécialisée comprendra à la fois des séances de rééducations en orthophonie, psychomotricité et un suivi psychologique.

L'enfant : **FILALI RAFIK Meriem**

5354

Programme

Orthophonie	66 Séance	à	125,00 DH la séance. Soit	8 250,00
Psychomotricité	54 Séance	à	150,00 DH la séance. Soit	8 100,00
Total TTC :				16 350,00

Arrêtée le présent devis à la somme de **Seize mille trois cent cinquante Dirhams**

Médecin d'anaïs



 Mme BOUZOUBAA Hajar
 Psychomotricien
 Tél : 05 22 49 17 88 - Fax : 05 22 32 09 79

Association reconnue d'utilité publique

27, rue Hajjaj Ibnou Artâa - Casablanca - Maroc - E-mail : anais@anais-maroc.ma
 Tél : (212) 5 22 49 17 88 - 05 22 26 67 92 - 05 22 32 09 80 - Fax : (212) 5 22 27 70 37 - 05 22 32 09 79
 IF: 1006743 - ICE: 001799287000052 - RIB : 007 780 000 3654000300171 64 / AWB / Agence Casa Victor Hugo





MUPRAS

MUTUELLE DE PREVOYANCE &
D'ACTIONS SOCIALES DE ROYAL AIR MAROC

Le/...../.....

DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

A remplir par l'Adhérent

Matricule : N° de poste :

Nom et Prénom de adhérent : N°Tél. bureau :

Nom et Prénom du bénéficiaire : N°Tél. domicile :

A remplir par le praticien

Je soussigné : Dr. Dina SELASSEI

Estime que l'état de santé de Mlle Mme M. FILALI RAFIK Meur

Nécessite une prise en charge à ANAIS

Un acte côté à la nomenclature (préciser le coefficient) psychomathé + orthéphacie

Une hospitalisation de : (Approximatif).....

A : (préciser l'établissement hospitalier).....

Strictement confidentiel

Renseignement sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS) :

Jeune patient d'un retard psychomotric, qui nécessite des séances d'orthéphacie et de psychomotricité au sein d'ANAIS.

Cachet, date et signature du praticien

A remplir par le médecin conseil de la MUPRAS

Décision :

NB : cette demande d'accord préalable doit être adressée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable, sinon la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.

Contact: 05-22-91-23-36/ 05-22-91-23-76

SIEGE SOCIAL : AEROPORT CASA-ANFA-CASABLANCA

Tél : 022 91-23-36/91-26-39/91-28-81/91-26-49/91-26-86/91-28-83 Fax : 022 91-26-52

E-mail : Mupras @ royalairmaroc.com

